

Épicerie sociale et solidaire

L'épicerie solidaire propose aux personnes et aux familles en situation de difficulté sociale ou financière, une offre de services alimentaires regroupant sur un même site 3 fonctions essentielles :

1. Aide alimentaire.
2. Accompagnement spécialisé grâce à l'organisation d'ateliers (cuisine, fabrication de produits ménagers, café des langues, etc.).
3. Insertion professionnelle : un chantier d'insertion organise des formations aux métiers du commerce et de la grande distribution (hôtesse de caisse, gestionnaire des stocks, agent d'entretien, etc.)

Qui peut aller à l'épicerie sociale et solidaire ?

- Résider sur le territoire de l'agglomération
- Avoir + de 25 ans ou bien être autonome financièrement (déclaration fiscale).
- Être orienté par un travailleur social ou un CCAS : celui-ci attribue un montant d'achat mensuel pour une durée allant de un à six mois.

On achète quoi et à quel prix ?

- Les produits sont en libre-service
- Le prix à payer correspond à 10% du panier moyen pour les produits alimentaires et à 30% du prix d'achat pour les produits d'hygiène et d'entretien.

Informations complémentaires

Contact

[Épicerie sociale et solidaire](#)

- [19 Avenue du 4 Août 1944,](#)
[56000 Vannes](#)
- [02 97 26 82 68](#)
- Du lundi au vendredi (sauf les jours fériés) :
de 10h à 12h pour les inscriptions et renouvellement
de 14h à 17h pour les achats (uniquement sur rendez-vous).